



# SONORISATION NORMAND INC

Normand Blondeau

418 683-4205

[sononormand@videotron.ca](mailto:sononormand@videotron.ca)

[www.sonorisationnormand.com](http://www.sonorisationnormand.com)

## **Étapes à franchir pour l'ouverture d'une station de radio**

La mise en place d'une station de radio nécessite l'élaboration d'une stratégie qui commence généralement par la conception d'un bon plan d'affaires et la réalisation de plusieurs étapes administratives et techniques. Des règlements et des normes sévères s'appliquent. Deux administrations publiques sont particulièrement impliquées : le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC) et le ministère de l'Industrie du Canada.

Pour s'assurer de respecter les normes et règlements portant sur la Loi canadienne sur la Radiodiffusion, il faut produire un Mémoire technique, travail qui doit être confié à une firme d'ingénieurs spécialisés. Il faut aussi remplir divers documents qui constituent la demande à adresser au CRTC. L'ensemble des démarches nécessaires peuvent s'échelonner sur une douzaine de mois et même souvent au-delà de cette période. Il est recommandé que toute communication avec le CRTC et Industrie Canada soit effectuée par le coordonnateur du projet ou le technicien et l'ingénieur mandatés pour la réalisation du projet.

La firme Sonorisation Normand Inc. est en mesure de vous accompagner dans votre projet, de sa conception jusqu'à la mise en ondes de la station. Ses spécialistes coordonnent des dizaines de projets au Québec et dans les provinces maritimes. À votre demande, l'entreprise désignera un coordonnateur qui fera le suivi de votre projet. Sonorisation Normand peut s'occuper entièrement de la réalisation de votre projet « clé en main ».

## **Voici les principales étapes à franchir :**

- Conception d'un solide plan d'affaires. Sonorisation Normand est en mesure de le réaliser pour vous.
- Étude de faisabilité technique (recherche initiale par ingénieur) concernant le territoire visé.
- Recherche d'aide financière
  - Banque (Prêts garantis par le gouv. fédéral pour les équipements)
  - Organismes de développements locaux ou gouvernementaux
  - Institutions majeures établies dans le milieu (CLD) etc.
  - Investisseurs privés (partage des actions)
  - Emprunts (Caisse Desjardins, banques, etc.)
- Recherche d'une tour pour l'antenne et entente de location de l'espace.
- Réalisation du Mémoire technique par ingénieur.
- Choix des équipements RF pour le site d'émission et le studio.
- Envoi du dossier technique à Industrie Canada.
- Préparation et envoi de la demande au CRTC.
- Réponse aux questions des analystes du CRTC.
- Publication sur Internet du projet par le CRTC.
- Cueillette des lettres de soutien au projet.
- Participation s'il y a lieu à une audience publique.
- Approbation du projet et émission de la licence par le CRTC.
- Après inspection, obtention du certificat de diffusion d'Industrie Canada.
- Choix d'un local (studio et bureaux).
- Conception des plans des bureaux, des studio et des régies.
- Commande des équipements de production et de diffusion.
- Réception, vérification et installation des équipements.
- Installation des bureaux et de la bureautique.
- Installation de l'antenne et de l'émetteur.
- Approbation des installation par les ingénieurs qui ont produit le Mémoire technique.
- Autorisation de diffuser d'Industrie Canada après inspection des installations en présence du technicien responsable de la mise en place des équipements.
- Embauche et formation du personnel de base.
- Recrutement des collaborateurs, surtout en animation/recherche/vente.
- Préparation finale de la programmation.
- Installation du logiciel de la programmation Dalet ou Win Médias ou autre, et formation.
- Installation d'un dispositif télécommandé pour pouvoir cesser la diffusion à distance, à la demande d'Industrie Canada en cas de problème d'interférence, jusqu'au règlement de la difficulté.
- Démarches commerciales.
- Mise en ondes en présence d'un agent d'Industrie Canada.
- Diffusion d'un message d'intérêt public aux 15 minutes pendant trois semaines pour obtenir tout commentaire concernant du brouillage ou des interférences.
- Inauguration officielle de la station avec les personnalités du milieu.

Les services de Sonorisation Normand peuvent aussi ne porter que sur l'un des aspects de l'amélioration du signal d'une station ; déménagement de l'antenne, augmentation de la puissance, ajout de répétitrices, etc.